

40	27/07/2021	BE 0696.668.549	64	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	21428.00254	C-cap 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **VOO SA**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue Louvrex

N°: 95

Boîte:

Code postal: 4000

Commune: Liège

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0696.668.549

Date de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

24-12-2019

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

27-07-2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2020

au

31-12-2020

Exercice précédent du

01-01-2019

au

31-12-2019

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C-cap 6.1, C-cap 6.2.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.5.2, C-cap 6.7.2, C-cap 6.17, C-cap 6.18.2, C-cap 9, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

N°	BE 0696.668.549		C-cap 2.1
----	-----------------	--	-----------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

HANSEN Jean-Pierre

Route Gouvernementale 120
1950 Kraainem
BELGIQUE

Début de mandat: 05-12-2019

Fin de mandat: 26-05-2022

Administrateur

LEVAUX Laurent

Avenue du Maréchal 25/1
1180 Uccle
BELGIQUE

Début de mandat: 05-12-2019

Fin de mandat: 26-05-2022

Administrateur

THIRY Bernard

Avenue du Luxembourg 31
4020 Liège
BELGIQUE

Début de mandat: 05-12-2019

Fin de mandat: 26-05-2022

Administrateur

WITMEUR Renaud

Colonel Chaltin 103
1180 Uccle
BELGIQUE

Début de mandat: 05-12-2019

Fin de mandat: 26-05-2022

Administrateur

PWC RÉVISEURS D'ENTREPRISES SRL (B00009)

BE 0429.501.944
Woluwedal 18
1932 Sint-Stevens-Woluwe
BELGIQUE

Début de mandat: 18-05-2018

Fin de mandat: 21-04-2021

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

RASMONT Isabelle (A01800)

Woluwedal 18
1932 Sint-Stevens-Woluwe
BELGIQUE

FOCANT Michaël (A02281)

Visé Voie 81/ABC
4000 Liège
BELGIQUE

RSM INTERAUDIT SCRL (B00091)

N°	BE 0696.668.549		C-cap 2.1
----	-----------------	--	-----------

BE 0436.391.122
Antoine de Saint-Exupéry 14
6041 Gosselies
BELGIQUE
Début de mandat: 27-05-2021 Fin de mandat: 30-05-2024 Commissaire
Représenté directement ou indirectement par:
 LEJUSTE Thierry (A01286)
 Antoine de Saint-Exupéry 14
 6041 Gosselies
 BELGIQUE

N°	BE 0696.668.549		C-cap 2.2
----	-----------------	--	-----------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

N°	BE 0696.668.549	C-cap 3.1
----	-----------------	-----------

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	848.148.173	863.055.841
Immobilisations incorporelles	6.2	21	99.498.326	102.393.345
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	728.196.546	741.958.814
Terrains et constructions		22	8.762.247	9.023.457
Installations, machines et outillage		23	680.271.138	673.800.585
Mobilier et matériel roulant		24	1.263.879	1.689.615
Location-financement et droits similaires		25	14.080.612	22.505.686
Autres immobilisations corporelles		26	5.434.398	6.231.217
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	18.384.271	28.708.254
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	20.453.302	18.703.681
Entreprises liées	6.15	280/1	20.425.167	13.125.574
Participations		280	20.425.167	13.125.574
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		5.577.972
Participations		282		5.577.972
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	28.135	135
Actions et parts		284	23.000	
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	5.135	135
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	205.381.991	134.226.176
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	5.746.417	3.953.640
Stocks		30/36	5.746.417	3.953.640
Approvisionnements		30/31	5.746.417	3.953.640
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	156.342.166	85.540.992
Créances commerciales		40	113.382.458	81.937.587
Autres créances		41	42.959.708	3.603.405
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	19.237.932	29.054.553
Comptes de régularisation	6.6	490/1	24.055.476	15.676.990
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	1.053.530.165	997.282.017

N°	BE 0696.668.549		C-cap 3.2
----	-----------------	--	-----------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport	6.7.1	10/15	635.162.217	625.284.633
Capital		10/11	623.334.277	623.334.277
Capital souscrit		10	623.334.277	623.334.277
Capital non appelé		100	623.334.277	623.334.277
En dehors du capital		101		
Primes d'émission		11		
Autres		1100/10		
		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	591.397	97.518
Réserves indisponibles		130/1	591.397	97.518
Réserve légale		130	591.397	97.518
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	11.236.544	1.852.839
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	3.711.618	123.445
Provisions pour risques et charges		160/5	3.711.618	123.445
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	3.711.618	123.445
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	414.656.329	371.873.939
Dettes à plus d'un an	6.9	17	93.699.250	110.776.619
Dettes financières		170/4	93.379.312	110.456.682
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	6.726.903	9.908.291
Etablissements de crédit		173	86.652.409	100.548.390
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	319.938	319.938
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	314.343.121	253.298.161
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	22.463.206	25.785.901
Dettes financières		43	6.600.000	5.000.000
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439	6.600.000	5.000.000
Dettes commerciales		44	199.491.257	151.344.153
Fournisseurs		440/4	199.491.257	151.344.153
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	7.821.363	6.628.441
Impôts		450/3	1.616.069	612.499
Rémunérations et charges sociales		454/9	6.205.295	6.015.942
Autres dettes		47/48	77.967.295	64.539.666
Comptes de régularisation	6.9	492/3	6.613.959	7.799.159
TOTAL DU PASSIF		10/49	1.053.530.165	997.282.017

N°	BE 0696.668.549		C-cap 4
----	-----------------	--	---------

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	558.000.599	559.661.749
Chiffre d'affaires	6.10	70	379.088.239	372.230.441
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72	106.376.949	124.333.395
Autres produits d'exploitation	6.10	74	72.066.871	63.097.913
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	468.540	
Coût des ventes et des prestations		60/66A	543.766.371	552.245.504
Approvisionnements et marchandises		60	5.038.821	6.294.480
Achats		600/8	6.647.159	5.271.786
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	-1.608.338	1.022.694
Services et biens divers		61	320.325.171	344.107.580
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	40.940.598	29.518.256
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	114.054.233	115.677.104
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	2.710.536	8.806.562
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	3.588.173	123.445
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	42.042.324	47.718.077
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	15.066.515	
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	14.234.228	7.416.245
Produits financiers		75/76B	1.967.826	49.464
Produits financiers récurrents		75	246.305	49.464
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	432	
Autres produits financiers	6.11	752/9	245.873	49.464
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	1.721.521	
Charges financières		65/66B	2.879.170	4.337.846
Charges financières récurrentes	6.11	65	2.879.170	3.591.691
Charges des dettes		650	2.313.934	3.365.322
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	565.236	226.369
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		746.154
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	13.322.884	3.127.864
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	3.445.300	1.167.639
Impôts		670/3	3.445.300	1.167.639
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	9.877.584	1.960.225
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	9.877.584	1.960.225

N°	BE 0696.668.549		C-cap 5
----	-----------------	--	---------

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	11.730.423	1.950.357
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	9.877.584	1.960.225
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	1.852.839	-9.868
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2	493.879	97.518
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920	493.879	97.518
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	11.236.544	1.852.839
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

N°	BE 0696.668.549		C-cap 6.2.3
----	-----------------	--	-------------

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	317.683.173
8022	48.075.942	
8032	15.067.971	
8042		
8052	350.691.144	
8122P	XXXXXXXXXX	215.289.828
8072	35.904.447	
8082		
8092		
8102	1.455	
8112		
8122	251.192.819	
211	99.498.326	

N°	BE 0696.668.549	C-cap 6.3.1
----	-----------------	-------------

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8191P	XXXXXXXXXX	16.558.063
8161	168.191	
8171		
8181		
8191	16.726.254	
8251P	XXXXXXXXXX	530.501
8211		
8221		
8231		
8241		
8251	530.501	
8321P	XXXXXXXXXX	8.065.107
8271	429.401	
8281		
8291		
8301		
8311		
8321	8.494.507	
22	8.762.247	

N°	BE 0696.668.549	C-cap 6.3.2
----	-----------------	-------------

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	XXXXXXXXXXX	1.673.689.490
8162	54.337.556	
8172		
8182	13.979.172	
8192	1.742.006.218	
8252P	XXXXXXXXXXX	164.682.461
8212		
8222		
8232		
8242		
8252	164.682.461	
8322P	XXXXXXXXXXX	1.164.571.366
8272	61.846.175	
8282		
8292		
8302		
8312		
8322	1.226.417.541	
23	680.271.138	

N°	BE 0696.668.549		C-cap 6.3.3
----	-----------------	--	-------------

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	XXXXXXXXXXX	9.697.927
8163	139.547	
8173	206.279	
8183	458.866	
8193	10.090.062	
8253P	XXXXXXXXXXX	51.749
8213		
8223		
8233		
8243		
8253	51.749	
8323P	XXXXXXXXXXX	8.060.061
8273	1.024.149	
8283		
8293		
8303	206.279	
8313		
8323	8.877.931	
24	1.263.879	

N°	BE 0696.668.549	C-cap 6.3.4
----	-----------------	-------------

LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

DONT

Terrains et constructions

Installations, machines et outillage

Mobilier et matériel roulant

Codes	Exercice	Exercice précédent
8194P	XXXXXXXXXXX	85.367.430
8164	6.137.104	
8174	633.906	
8184		
8194	90.870.628	
8254P	XXXXXXXXXXX	
8214		
8224		
8234		
8244		
8254		
8324P	XXXXXXXXXXX	62.861.744
8274	14.043.784	
8284		
8294		
8304	115.512	
8314		
8324	76.790.015	
25	<u>14.080.612</u>	
250		
251	14.076.375	
252	4.237	

N°	BE 0696.668.549		C-cap 6.3.5
----	-----------------	--	-------------

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXXXX	7.630.219
8165	9.458	
8175		
8185		
8195	7.639.677	
8255P	XXXXXXXXXXXX	
8215		
8225		
8235		
8245		
8255		
8325P	XXXXXXXXXXXX	1.399.002
8275	806.278	
8285		
8295		
8305		
8315		
8325	2.205.280	
26	5.434.398	

N°	BE 0696.668.549		C-cap 6.3.6
----	-----------------	--	-------------

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXXXX	28.708.254
8166	4.114.056	
8176		
8186	-14.438.038	
8196	18.384.271	
8256P	XXXXXXXXXXXX	
8216		
8226		
8236		
8246		
8256		
8326P	XXXXXXXXXXXX	
8276		
8286		
8296		
8306		
8316		
8326		
27	18.384.271	

N°	BE 0696.668.549	C-cap 6.4.1
----	-----------------	-------------

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU

TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8391P	XXXXXXXXXX	13.125.574
8361	318.125	
8371		
8381	15.802.881	
8391	29.246.580	
8451P	XXXXXXXXXX	
8411		
8421		
8431		
8441		
8451		
8521P	XXXXXXXXXX	
8471		
8481		
8491		
8501		
8511	8.503.388	
8521	8.503.388	
8551P	XXXXXXXXXX	318.025
8541		
8551	318.025	
280	20.425.167	
281P	XXXXXXXXXX	
8581		
8591		
8601		
8611		
8621		
8631		
281		
8651		

N°	BE 0696.668.549	C-cap 6.4.2
----	-----------------	-------------

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU

TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8392P	XXXXXXXXXX	15.802.881
8362		
8372		
8382	-15.802.881	
8392		
8452P	XXXXXXXXXX	
8412		
8422		
8432		
8442		
8452		
8522P	XXXXXXXXXX	10.224.909
8472		
8482	1.721.521	
8492		
8502		
8512	-8.503.388	
8522		
8552P	XXXXXXXXXX	
8542		
8552		
282		
283P	XXXXXXXXXX	
8582		
8592		
8602		
8612		
8622		
8632		
283		
8652		

N°	BE 0696.668.549	C-cap 6.4.3
----	-----------------	-------------

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU

TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXXXX	
8363	23.000	
8373		
8383	23.000	
8393	23.000	
8453P	XXXXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXXXX	
8543		
8553		
284	23.000	
285/8P	XXXXXXXXXXXX	135
8583	5.000	
8593		
8603		
8613		
8623		
8633		
285/8	5.135	
8653		

N°	BE 0696.668.549		C-cap 6.5.1
----	-----------------	--	-------------

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
APPLICATIONS CABLE MULTIMEDIA (ACM) BE 0460.608.557 Société anonyme Rue Louvrex 95 4000 Liège BELGIQUE	.	13.435	87,61		31-12-2019	EUR	16.738.811	-797.531
BETV BE 0435.115.967 Société anonyme Avenue Ariane 5/5 1200 Woluwe-Saint-Lambert BELGIQUE	.	4.460.676	46,8	50,1	31-12-2019	EUR	11.918.744	-1.594.347
WALLONIE BRUXELLES CONTACT CENTER BE 0807.319.518 Société anonyme Rue Louvrex 95 4000 Liège BELGIQUE	.	615	100		31-12-2019	EUR	1.687.678	418.051

N°	BE 0696.668.549		C-cap 6.6
----	-----------------	--	-----------

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

- Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé
- Actions et parts - Montant non appelé
- Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

- Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

- Avec une durée résiduelle ou de préavis
 - d'un mois au plus
 - de plus d'un mois à un an au plus
 - de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

- 490061 Charges à reporter services et biens divers

Exercice
24.055.476

N°	BE 0696.668.549		C-cap 6.7.1
----	-----------------	--	-------------

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	623.334.277
100	623.334.277	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions sans désignation de valeur nominale

Codes	Montants	Nombre d'actions
	623.334.277	6.233.342
8702	XXXXXXXXXX	6.233.342
8703	XXXXXXXXXX	

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	BE 0696.668.549		C-cap 6.7.1
----	-----------------	--	-------------

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

N°	BE 0696.668.549		C-cap 6.8
----	-----------------	--	-----------

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT
163000 provision pour autres risques et charges (projet P23-Whalecloud)

Exercice
3.711.618

N°	BE 0696.668.549	C-cap 6.9
----	-----------------	-----------

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

Codes	Exercice
8801	22.463.206
8811	
8821	
8831	8.498.989
8841	13.964.217
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
42	22.463.206
8802	60.945.599
8812	
8822	
8832	6.726.903
8842	54.218.696
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	60.945.599
8803	32.433.713
8813	
8823	
8833	
8843	32.433.713
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	319.938
8913	32.753.651

DETTE GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Dettes salariales et sociales
Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	

N°	BE 0696.668.549		C-cap 6.9
----	-----------------	--	-----------

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières
 Emprunts subordonnés
 Emprunts obligataires non subordonnés
 Dettes de location-financement et dettes assimilées
 Etablissements de crédit
 Autres emprunts
Dettes commerciales
 Fournisseurs
 Effets à payer
Acomptes sur commandes
Dettes fiscales, salariales et sociales
 Impôts
 Rémunérations et charges sociales
Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
8922	15.225.892
8932	
8942	
8952	15.225.892
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	15.225.892

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts

Dettes fiscales échues
Dettes fiscales non échues
Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	1.616.069
450	
9076	
9077	6.205.295

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Charges à imputer diverses
Abonnement Belfius
Produits à reporter

Exercice
233.565
587.779
5.792.614

N°	BE 0696.668.549	C-cap 6.10
----	-----------------	------------

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité
chiffre d'affaires

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

Reprises

Sur créances commerciales

Actées

Reprises

Provisions pour risques et charges

Constitutions

Utilisations et reprises

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société

Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour la société

Codes	Exercice	Exercice précédent
	379.088.239	372.230.441
740		
9086	517	457
9087	491	410
9088	806.763	641.727
620	29.111.628	20.952.646
621	8.214.636	5.466.048
622	1.234.023	614.487
623	2.380.311	2.485.075
624		
(+)/(-) 635		
9110	18.550	
9111		
9112	11.354.055	12.816.620
9113	8.662.070	4.010.058
9115	3.588.173	123.445
9116		
640	133.483	38.448
641/8	41.908.842	47.679.629
9096	8	13
9097	13	9
9098	25.242	17.800
617	806.585	494.253

N°	BE 0696.668.549		C-cap 6.11
----	-----------------	--	------------

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Différences de change

Autres produits financiers

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754		
	245.872	49.459
	1	5
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES		
Amortissement des frais d'émission d'emprunts		
6501		
Intérêts portés à l'actif		
6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées		
6510		
Reprises		
6511		
Autres charges financières		
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances		
653		
Provisions à caractère financier		
Dotations		
6560		
Utilisations et reprises		
6561		
Ventilation des autres charges financières		
Différences de change réalisées		
654		
Ecart de conversion de devises		
655		
Autres		
Frais bancaires		
	28.111	13.086
Différences de change et de paiement		
	316.945	84.616
Charges financières s/renting matériel roulant		
	219.266	128.423
Intérêts bancaires et de retard sur factures		
	914	244

N°	BE 0696.668.549	C-cap 6.12
----	-----------------	------------

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

PRODUITS NON RÉCURRENTS

Produits d'exploitation non récurrents

Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles
Autres produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières
Autres produits financiers non récurrents

CHARGES NON RÉCURRENTES

Charges d'exploitation non récurrentes

Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles
Autres charges d'exploitation non récurrentes
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

Charges financières non récurrentes

Réductions de valeur sur immobilisations financières
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières
Autres charges financières non récurrentes
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

Codes	Exercice	Exercice précédent
76	<u>2.190.061</u>	
76A	468.540	
760		
7620		
7630	169.465	
764/8	299.075	
76B	<u>1.721.521</u>	
761	1.721.521	
7621		
7631		
769		
66	<u>15.066.515</u>	<u>746.154</u>
66A	15.066.515	
660		
6620		
6630	15.066.515	
664/7		
6690		
66B		746.154
661		746.154
6621		
6631		
668		
6691		

N°	BE 0696.668.549		C-cap 6.13
----	-----------------	--	------------

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

- Impôts et précomptes dus ou versés
- Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
- Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

- Suppléments d'impôts dus ou versés
- Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

- Dépenses non admises

Codes	Exercice
9134	3.445.300
9135	4.500.000
9136	1.054.700
9137	
9138	
9139	
9140	
	1.706.688

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

- Latences actives
 - Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
 - Autres latences actives

- Latences passives
 - Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

- A la société (déductibles)
- Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

- Précompte professionnel
- Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	81.012.400	34.155.179
9146	120.430.916	49.984.470
9147	8.396.032	5.803.968
9148		

N°	BE 0696.668.549	C-cap 6.14
----	-----------------	------------

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par la société
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société

Hypothèques

- Valeur comptable des immeubles grevés
- Montant de l'inscription
- Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
- Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

- La valeur comptable des actifs grevés
- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

- Le montant des actifs en cause
- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

- La valeur comptable du bien vendu
- Le montant du prix non payé

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

- Valeur comptable des immeubles grevés
- Montant de l'inscription
- Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
- Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

- La valeur comptable des actifs grevés
- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

- Le montant des actifs en cause
- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

- La valeur comptable du bien vendu
- Le montant du prix non payé

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)
Marchandises vendues (à livrer)
Devises achetées (à recevoir)
Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte
le personnel de VOO SA bénéficie d'une assurance-groupe avec contributions déterminées (defined contributions) et participations de l'employeur et de l'employé suivant le contrat d'emploi et des pourcentages déterminés dans celui-ci

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées
Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN
A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS)

Exercice

N°	BE 0696.668.549	C-cap 6.15
----	-----------------	------------

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations
Créances subordonnées
Autres créances

Créances

A plus d'un an
A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions
Créances

Dettes

A plus d'un an
A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières
Produits des actifs circulants
Autres produits financiers
Charges des dettes
Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées
Moins-values réalisées

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

Participations
Créances subordonnées
Autres créances

Créances

A plus d'un an
A un an au plus

Dettes

A plus d'un an
A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

Participations
Créances subordonnées
Autres créances

Créances

A plus d'un an
A un an au plus

Dettes

A plus d'un an
A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
280/1	20.425.167	13.125.574
280	20.425.167	13.125.574
9271		
9281		
9291	62.460.972	691.449
9301		
9311	62.460.972	691.449
9321		
9331		
9341		
9351	145.705.388	78.325.224
9361		
9371	145.705.388	78.325.224
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461	43.562	20.000
9471		
9481		
9491		
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		5.577.972
9262		5.577.972
9272		
9282		
9292		30.612.453
9302		
9312		30.612.453
9352		14.281.826
9362		
9372		14.281.826

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

N°	BE 0696.668.549		C-cap 6.16
----	-----------------	--	------------

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	117.400
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

N°	BE 0696.668.549		C-cap 6.18.1
----	-----------------	--	--------------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les sociétés soumises aux dispositions du Code des sociétés et des associations relatives aux comptes consolidés

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 3:26, §2 et §3 du Code des sociétés et des associations

L'assemblée générales des actionnaires, ayant eu lieu le 14/08/2020, a voté l'exemption de consolidation des comptes de VOO SA et ses filiales WBCC, ACM et BeTV pour les exercices 2019 et 2020

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la société mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée

Enodia SCIRL
BE 0204.245.277
Rue Louvrex 95
4000 Liège
BELGIQUE

Informations à compléter par la société si elle est filiale ou filiale commune

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

ENODIA SCIRL
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
BE 0204.245.277
rue Louvrex 95
4000 Liège
BELGIQUE

* Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

N°	BE 0696.668.549	C-cap 6.19
----	-----------------	------------

Règles d'évaluation

RÈGLES D'ÉVALUATION V00 SA

ACTIF

1. Frais d'établissement

Ils sont constitués de frais d'adaptation aux télécommunications et sont amortis directement.

2. Immobilisations incorporelles

Elles comprennent :

- les logiciels bureautiques et les autres logiciels, valorisés au prix d'acquisition et amortis linéairement sur 3 ans.
- les frais d'études et de recherche, valorisés aux coûts directs de revient et amortis linéairement sur 5 ans.
- les acquisitions clients sont amortis linéairement sur 2 ans
- les droits audiovisuels sont amortis linéairement sur 1 an

3. Immobilisations corporelles

a) Valeur d'acquisition

Les immobilisations corporelles sont valorisées à la valeur d'acquisition, c'est-à-dire la valeur d'achat ou le coût direct de revient soit la valeur d'acquisition augmentée de coûts directement imputables à cette acquisition suivant la nature de l'acquisition concernée (tels que main-d'œuvre, frais de consultance) et diminué des interventions de la clientèle.

b) Réévaluation

Les immobilisations corporelles peuvent être réévaluées selon les règles légales.

Lorsque la valeur d'acquisition de l'immobilisation est complètement amortie, le bien n'est plus réévalué et un amortissement exceptionnel est pratiqué à concurrence de la plus-value restant à amortir.

c) Amortissements ordinaires

Les immobilisations sont individualisées par la création de fiches d'amortissement millésimées. Les immobilisations corporelles font systématiquement l'objet d'amortissements de la valeur d'acquisition, éventuellement réévaluée, sur la durée de vie restante du bien, aux taux adéquats et selon la base de calcul décrite ci-après :
(valeur réévaluée au 31/12 de l'année précédente, +/- les transferts de l'année, les désaffectations de l'année, les interventions clients de l'année) = base x le taux d'amortissement).

Les amortissements sont pratiqués en méthode linéaire aux taux suivants :

- " 3 à 4 % sur les constructions.
- " 5% ,10%, 14% sur le réseau.
- " 10 à 20 % sur l'outillage.
- " 10 % sur l'équipement audiovisuel.
- " 10 à 20 % sur le mobilier et le matériel roulant
- " 10 à 33 % sur le mobilier d'occasion
- " 20 à 33 % sur le matériel informatique
- " 20 à 50 % sur le matériel informatique d'occasion
- " 33% sur les frais d'installations

d) Retraits

En cas de retraits (désaffectations), la valeur comptable réévaluée nette est extournée.

4. Leasing

L'amortissement est calculé sur la même durée que leur remboursement et donc pratiqué au taux de 25%.

5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont reprises à l'actif du bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition sous déduction des montants non appelés. Des réductions de valeur sont opérées pour les moins-values durables ou définitives.

6. Créances à plus d'un an

Ces dernières sont reprises à l'actif du bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition sous déduction éventuelle des réductions de valeur pour les moins-values durables ou définitives.

7. Stocks et en-cours de fabrication

Les stocks sont valorisés au prix unitaire moyen pondéré. Ils font l'objet de réductions de valeur ou de reprise de celles-ci en tenant compte de l'état du stock à la date de clôture de l'exercice.

Les pièces de rechange comptabilisées aux stocks et spécifiques à des unités complètement amorties, font l'objet de réductions de valeur.

8. Créances à un an au plus

Les créances à un an au plus sont enregistrées à leur valeur nominale. Une réduction de valeur est établie sur les montants douteux estimés soit sur base d'une règle forfaitaire déterminée avec prudence soit au cas par cas en fonction de l'évaluation faite par le conseil d'administration.

9. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Ils sont repris au bilan à leur valeur nominale et les titres à revenus fixes à leur valeur d'acquisition.

10. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont valorisés à leur valeur nominale.

PASSIF

1. Réserves

La dotation à la réserve légale se fait conformément à l'article 7° 211 du Code des Sociétés et des Associations.

2. Subsidés en capital

Ceux-ci sont repris à leur valeur nominale. Ils sont transférés annuellement au compte de résultats au même rythme que l'amortissement de l'investissement concerné.

3. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour faire face à des risques ou des charges prévisibles. Une reprise de provisions est effectuée dans la mesure où celles-ci ne se justifient plus et une utilisation est réalisée lorsque le risque ou la charge survient. Une adaptation annuelle est effectuée.

4. Dettes

Elles sont reprises à leur valeur nominale.

5. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont valorisés à leur valeur nominale.

HORS BILAN

Droits et engagements

Ils sont enregistrés à leur valeur nominale lorsqu'il s'agit de garanties ou de suretés octroyées par l'entreprise. Dans le cadre de litiges éventuels, le montant repris sera la meilleure estimation faite de ceux-ci par le conseil d'administration.

N°	BE 0696.668.549		C-cap 6.20
----	-----------------	--	------------

Autres informations à communiquer dans l'annexe

Evénement récent - crise COVID-19

La crise du Covid-19 n'a pas été sans incidence sur les activités du pôle Télécommunications et Médias ; ces activités étant considérées comme essentielles par les autorités, elles ont donc fait l'objet de beaucoup d'attention pour en assurer la continuité, ce qui a été parfaitement assuré par les équipes en particulier techniques de V00.

Cette crise sanitaire a légèrement impacté le compte de résultats de l'activité V00 en 2020 :

1. Baisse du chiffre d'affaires estimée à -5.0 mio EUR

" Baisse de 30% des ventes d'abonnements suite à la fermeture de certains canaux de ventes pendant le confinement (ex : les Boutiques) ;

" Report du repricing : le repricing annuel des packs a été postposé de juillet 2020 à octobre 2020 ;

" Consommations mobile & internet offertes à tous les abonnés pendant le confinement ;

" Arrêt de la facturation des frais de rappels imposé par l'IBPT pendant le confinement.

2. Baisse des coûts estimée à un peu moins de 2 mio EUR

" Chômage temporaire au niveau du call center administratif et au niveau des boutiques ;

" Diminution des coûts de roaming liée à la baisse des déplacements à l'étranger ;

" Dépenses spécifiques liées à la crise sanitaire (balisage, plexiglass, licences pour télétravail, masques, gels hydroalcooliques, ...)

3. Impact sur les investissements :

La crise sanitaire a engendré un retard dans les délais de mise en œuvre de certains investissements notamment par le report de projets.



VOO SA
Rue Louvrex 95
4000 Liège
BE 0696.668.549

Rapport de gestion du Conseil d'administration
sur les comptes annuels au 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion de l'exercice ainsi que les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020. Vous trouverez également en annexe le rapport de rémunération 2020 établi conformément aux dispositions de l'article 3 :12, §1er, 9° du Code des Sociétés et des Associations.

1. Mise en vente du pôle Télécommunications et Médias et modification du management

2. Résultats 2020 de VOO SA

3. Principales évolutions par segment de marché

3.1 Marché clients résidentiels (B2C)

- A. Stratégie de convergence
- B. Vitesse et volume Internet fixe et mobile
- C. Expérience Client
- D. Contenu - Be tv

3.2 Marché clients professionnels (B2B)

4. Principaux risques et opportunités dans le secteur Télécommunications & Médias

- 4.1 Evolution de la régulation sur le marché de gros**
- 4.2 Arrivée (ou pas) d'un quatrième opérateur mobile**
- 4.3 Arrivée d'une nouvelle interface pour les décodeurs .Evasion**
- 4.4 Événement récent – crise Covid-19**

5. Présentation des comptes annuels

1. Mise en vente du pôle Télécommunications et Médias et modification du management



Les quatre sociétés VOO SA, Be TV SA, WBCC SA et ACM SA qui forment le pôle Télécommunications & Médias font l'objet d'un processus de vente.

Par arrêté du 6 octobre 2019, le Ministre wallon en charge des Pouvoirs locaux avait annulé la décision du Conseil d'administration de NETHYS du 22 mai 2019 relative à la cession de 51% de VOO SA. Seuls les actes administratifs posés par le Conseil d'administration étaient cependant concernés par l'annulation, tandis que les engagements contractuels conclus avec l'acquéreur de VOO, le fonds d'investissement Providence Equity, étaient maintenues. Les accords de cession conclus entre NETHYS et Providence Equity, le 23 mai 2019, revêtaient en effet le caractère d'accords liants et engageants envers lesquels le cocontractant n'était pas disposé à envisager une résiliation amiable.

Après ouverture d'un nouveau processus de négociation, NETHYS, accompagnée de la banque d'affaires Degroof Petercam et du cabinet d'avocats Cleary Gottlieb, a obtenu la conclusion d'un nouvel accord de cession avec Providence Equity, assorti d'une amélioration significative du prix et des conditions de cession, ainsi qu'un renforcement des garanties en termes d'ancrage local et d'emplois.

En parallèle, ORANGE Belgium a sollicité, d'une part, en référé la suspension de la convention de vente conclu le 24 décembre 2019 avec Providence et, d'autre part, au fond l'annulation de cette convention. TELENET Group Holding a décidé d'intervenir volontairement dans la procédure en référé. Le Tribunal de l'Entreprise de Liège a rendu le 29 juin 2020 une ordonnance de suspension avec effet immédiat de la convention du 24 décembre 2019 (et, pour autant que de besoin, celle du 23 mai 2019) de cession des actions détenues par NETHYS au sein de VOO SA à Providence Equity Partners. NETHYS a décidé de ne pas interjeter appel contre cette ordonnance et de lancer, en concertation avec l'intercommunale-mère ENODIA et ainsi que le nouvel accord négocié avec Providence Equity permettait de le décider sans frais, ni indemnité, un nouveau processus de vente d'une participation majoritaire dans VOO SA (51% ou 74%).

Dans le cadre de ce nouveau processus, l'acquisition par ENODIA des parts détenues par les communes associées au capital de BRUTELE est un préalable nécessaire au lancement du processus à la fois pour des raisons juridiques et de valeur. En janvier 2021, le Conseil d'administration de BRUTELE a marqué son accord sur cette acquisition par ENODIA et les conseils communaux des 30 communes affiliées à BRUTELE avaient jusqu'au 31 mars 2021 pour se positionner concernant la vente leurs parts dans VOO. L'ensemble des communes se sont prononcées en faveur de la cession et la décision est maintenant soumise à l'accord de l'assemblée générale d'ENODIA qui est fixée le 19 avril 2021.

2. Résultats 2020 de VOO SA (en EUR)

Le résultat de l'exercice est un bénéfice de 9.877.584,23 € détaillé ci-dessous et en comparaison avec l'exercice précédent :



	<u>2020</u>	<u>2019</u>	
I. VENTES ET PRESTATIONS	558.000.598,86	559.661.748,65	-0,3%
A. CHIFFRE D'AFFAIRES	379.088.239,46	372.230.440,62	
C. PRODUCTION IMMOBILISEE	106.376.948,53	124.333.394,65	
D. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	72.066.870,96	63.097.913,38	
E. PRODUITS D'EXPLOITATION NON RECURRENTS (*)	468.539,91	0,00	
II. COÛT DES VENTES ET DES PRESTATIONS (*)	-543.766.371,20	-552.245.503,60	-1,5%
A. APPROVISIONNEMENTS ET MARCHANDISES	-5.038.820,65	-6.294.480,02	
B. SERVICES ET BIENS DIVERS	-320.325.171,29	-344.107.580,39	
C. REMUNERATION, CHARGES SOCIALES ET PENSIONS (*)	-40.940.598,12	-29.518.256,19	
D. AMORT. ET RED. DE VALEUR (*)	-114.054.233,02	-115.677.103,82	
E. REDUCTIONS DE VALEUR SUR STOCKS, SUR	-2.710.535,70	-8.806.561,59	
F. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-3.588.172,81	-123.445,00	
G. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-42.042.324,42	-47.718.076,59	
H. CHARGES D'EXPLOITATION NON RECURRENTES (*)	-15.066.515,19	0,00	
III. BENEFICE D'EXPLOITATION (*)	14.234.227,66	7.416.245,05	91,9%
IV. PRODUITS FINANCIERS	1.967.826,32	49.464,22	
V. CHARGES FINANCIERES	-2.879.169,83	-4.337.845,65	
VI. BENEFICE AVANT IMPÔTS (*)	13.322.884,15	3.127.863,62	
VIII. IMPOTS SUR LE RESULTAT	-3.445.299,92	-1.167.639,06	
IX. BENEFICE DE L'EXERCICE (*)	9.877.584,23	1.960.224,56	403,9%

3. Principales évolutions par segment de marché

Nous énumérons ci-dessous les principales évolutions par segment de marché au cours de l'année, de façon synthétique puisque ces éléments sont développés dans le rapport de gestion de VOO SA.

3.1. Marché clients résidentiels (B2C)

Pour la division B2C, l'objectif principal de 2020 était de

- A. Poursuivre la croissance en convergence entre les produits fixes et mobiles comme vecteur de fidélisation et de génération de valeur ;
- B. Répondre au besoin croissant de vitesse, de volume Internet fixe et mobile ;
- C. Répondre aux attentes des clients en matière de connectivité et de services.



A. Stratégie de convergence

- Grâce à une gestion commerciale active basée sur des campagnes marketing ciblées et des investissements promotionnels accrus, la base de clients en convergence fixe / mobile a augmenté de 23% en 2020 ;
- En 2019, les premiers forfaits avec contenu premium inclus avaient été lancés pour se différencier, générer de la valeur et fidéliser. En 2020, l'étape suivante a été franchie avec l'inclusion de sports premium pour renforcer la convergence fixe/mobile. Tous les abonnés convergents bénéficient de l'inclusion de VOOSport (Jupiler ProLeague) pour la saison de football 2020-2021 ;
- Afin d'accéder à de nouveaux segments convergents (jeunes digitaux, no-frills seekers), l'offre novatrice « Zuny » a été lancée. Zuny offre une expérience numérique complète et flexible, y compris en OTT TV (s'adressant aux jeunes numériques) et est livrée à un prix attractif et avec un service numérique. « Zuny » a été lancée en tant que marque distincte, avec une posture ainsi qu'un plan de campagne spécifique pour aborder le segment digital de manière crédible ;
- La base client mobile a quasiment complètement migré du statut de « Light MVNO » à « Full MVNO », afin de mieux contrôler nos offres commerciales Mobile et leur intégration dans les offres convergentes. Parallèlement, de nouvelles optimisations des coûts ont été réalisées.

B. Vitesse et volume Internet fixe et mobile

- En 2020, nos clients ont à nouveau bénéficié des meilleures vitesses de téléchargement en Internet mobile, comme l'a confirmé Ookla (société indépendante spécialisée dans les tests de vitesse des connexions internet) ;
- En plus de la tendance croissante d'utilisation des données fixes et mobiles, l'utilisation des données a augmenté de 20% pendant la période de confinement Covid-19. Grâce à l'infrastructure robuste, aux compétences et flexibilité d'ingénierie, les clients ont pu en bénéficier de manière transparente ;
- La base de clients ayant accès au débit Internet le plus rapide a augmenté de 28%, grâce aux campagnes « Internet leadership » initiées en 2019 et aux campagnes d'upsell dédiées ;
- Pour permettre aux clients de profiter d'une expérience Internet encore meilleure, un modem de nouvelle génération a été lancé à la fin de l'année dernière pour toutes les nouvelles installations et dépannages. Ce modem permet d'améliorer la couverture Wifi intérieure et permet un débit plus stable et plus rapide ;
- Pour répondre à la générosité croissante des datas mobiles, le forfait de datas mobiles pour les packs de convergence a été porté à 15 Go pour la première carte SIM. Cela a



permis de revendiquer l'offre de datas mobiles la plus généreuse pour le segment milieu de gamme.

C. Expérience Client

- Pour accompagner les clients durant le confinement Covid-19, la base complète a pu bénéficier de différentes actions de soutien de la part de VOO. Entre autres, tous les clients ont eu un accès internet illimité, ceci jusqu'à fin avril 2021. Tous les clients mobiles ont eu un forfait de datas additionnel et des appels et SMS illimités (jusqu'à fin mai 2020), tandis que les clients Hero ont reçu 13 Go en novembre 2020 jusqu'en janvier 2021. Les clients TV ont eu accès aux différents contenus « premium » comme Family Fun et des films dans le catalogue VOD ;
- En plus de cela, d'autres mesures ont été prises pour permettre la bonne expérience pendant la période de confinement. Un protocole spécifique garantissait les dépannages et les installations de nos clients, et des raccordements rapides pour les professions liées soins de santé. Une mise à disposition de GSM dans des homes permettait aux aînés de garder le contact avec les proches ;
- Pour faire passer les ambitions de l'expérience client au niveau supérieur, une équipe numérique au sein de la division Commerciale supervise l'expérience numérique 360°. Une attention particulière est portée au renforcement des activités du produit « in-life » et au cycle de vie des clients ;
- Pour préparer l'avenir de la solution de couverture Wi-Fi domestique haut-de-gamme « VOO Wifi Plus », le modèle opérationnel a complètement été revisité, ainsi que la présentation des solutions de couverture Wi-Fi domestique pour nos clients (en proposant la solution adaptée aux différents besoins des utilisateurs) ;
- Notre VOO Internet Security (VIS), qui permet à nos clients de protéger leur vie numérique, a continué à croître.

D. Contenu - Be tv

Les synergies entre les produits « Télécom » et « Contenus TV » du groupe se sont encore développées grâce à une intégration de l'équipe « Programmation » de Betv au sein de l'équipe commerciale B2C VOO en septembre 2020.

Les cinq prochaines saisons du championnat de football de division 1 Jupiler Pro League (à partir de l'été 2020) ont fait l'objet d'un nouvel appel d'offre. La société Eleven a remporté le marché. Un accord de distribution pour 5 ans a été conclu entre VOO et Eleven pour la distribution du championnat de division 1.

La crise Covid-19 a aussi interrompu prématurément le championnat 2019/2020 de la Jupiler Pro League diffusé sur VOOsport et des discussions sont engagées pour le remboursement des droits audiovisuels de ces matchs non-disputés.



Be tv - Quelques chiffres :

Le résultat de l'exercice est un bénéfice de 3.434.057,16 € détaillé ci-dessous et en comparaison avec l'exercice précédent :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>	
I. VENTES ET PRESTATIONS	50.021.854,00	61.797.605,37	-19,1%
A. CHIFFRE D'AFFAIRES	35.804.131,74	35.986.341,78	
C. PRODUCTION IMMOBILISEE	0,00	0,00	
D. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	14.217.592,30	25.796.156,07	
E. PRODUITS D'EXPLOITATION NON RECURRENTS	129,96	15.107,52	
II. COÛT DES VENTES ET DES PRESTATIONS	-46.399.904,63	-63.279.445,67	-26,7%
A. APPROVISIONNEMENTS ET MARCHANDISES	-28.518.122,70	-29.858.460,76	
B. SERVICES ET BIENS DIVERS	-8.224.825,80	-19.737.822,00	
C. REMUNERATION, CHARGES SOCIALES ET PENSIONS	-7.799.674,81	-12.114.768,76	
D. AMORT. ET RED. DE VALEUR	-1.765.839,68	-2.087.558,13	
E. REDUCTIONS DE VALEUR SUR STOCKS, SUR	197.461,05	-65.135,29	
F. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	993.811,61	1.807.557,58	
G. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-1.282.714,30	-642.458,96	
H. CHARGES D'EXPLOITATION NON RECURRENTES	0,00	-580.799,35	
III. BENEFICE D'EXPLOITATION	3.621.949,37	-1.481.840,30	-344,4%
IV. PRODUITS FINANCIERS	134.425,10	259.452,08	
V. CHARGES FINANCIERES	-135.725,59	-348.352,71	
VI. BENEFICE AVANT IMPÔTS	3.620.648,88	-1.570.740,93	
VIII. IMPOTS SUR LE RESULTAT	-186.591,72	-23.606,10	
IX. BENEFICE DE L'EXERCICE	3.434.057,16	-1.594.347,03	-315,4%

L'année 2020 marque le retour à l'équilibre financier pour la société Betv d'un EBITDA de -1.1 en 2019 à un EBITDA de 4.2 en 2020. Le résultat net a aussi évolué de -1.6 mio EUR en 2019 à 3.4 mio EUR en 2020.

Ceci est le résultat du projet de restructuration Reboot lancé mi 2018 qui a visé :

- à maintenir le chiffre d'affaires face à une concurrence de plus en plus féroce
 - En investissant dans l'enrichissement séries, en sécurisant des contrats avec les grands studios de film et de séries, en sécurisant des grands contrats de sports (notamment la Premier League). Une augmentation significative du nombre de séries disponibles a été effectuée et complétée par l'acquisition – Aussi souvent que possible – par l'ensemble des saisons précédentes (principe de « boxset ») disponible en OTT ;



- En accroissant la distribution de produits de Betv sur le réseau Telenet et en développant l'offre pour Proximus assurant une disponibilité maximale de Betv sur le territoire belge ;
- En intégrant les produits Betv au sein des offres de VOO afin de synergiser la base de coûts de contenus tout en augmentant l'attractivité des pack VOO pour augmenter la convergence ;
- En fidélisant les clients historiques de Betv ;
- à refondre la chaîne de production des programmes pour réduire les coûts, amener de la flexibilité opérationnelle en cas de modification des droits, apporter de la modernité à l'antenne en utilisant un studio virtuel et se préparer au passage à la 4K ;
- à réduire les coûts SG&A par une réduction drastique des coûts de support.

Il faut noter que le Covid-19 a retardé la programmation de films dans les salles de cinéma. Par effet rebond, cela retarde l'arrivée de films en programmation chez Betv. Cet effet a commencé à se faire sentir à partir du troisième trimestre 2020. L'effet sera pleinement visible sur la programmation de films de Betv en 2021.

3.2. Marché clients professionnels (B2B)

L'année 2020 poursuit la croissance de la gamme VOObusiness qui répond à :

- Cibler et acquérir de nouveaux clients SoHo (indépendants et sociétés jusqu'à 5 travailleurs) ;
- Renforcer notre positionnement de meilleur rapport qualité/prix du marché ;
- Booster l'upsell en poussant les offres avec mobile pour augmenter l'ARPU ;
- Proposer une gamme simple et transparente.

Les packs VOObusiness s'inscrivent également dans le mouvement de convergence entre produits fixes et mobiles.

4. Principaux risques et opportunités dans le secteur Télécommunications & Médias

4.1. Evolution de la régulation sur le marché de gros (accès régulé au câble de VOO)

Le processus décisionnel de régulation d'accès au câble s'est poursuivi en 2020. La décision de la Conférence des régulateurs des communications électroniques (CRC) regroupant les quatre régulateurs, IBPT, CSA, VRM et Medierat, a fixé par la décision du 20 mai 2020 les nouveaux tarifs de gros à payer par l'opérateur pour la location de la connexion internet et/ou télévision pour la période de juillet 2020 à fin 2023. Les régulateurs ont opté pour l'approche de « tarifs équitables » basés sur les coûts réseaux d'un opérateur théorique efficace, auxquels s'ajoute une marge raisonnable afin de permettre à l'opérateur de continuer à investir dans son infrastructure. Les tarifs de gros de VOO sont plus élevés que les tarifs des deux autres opérateurs câble, Telenet et



Brutélé, car les régulateurs ont tenu compte des différences de couverture géographique des opérateurs déterminant les coûts d'infrastructure par abonné.

Les régulateurs ont également publié le 29 mars 2021 leur décision relative à l'offre de référence de VOO décrivant les conditions opérationnelles des services de gros.

Une dernière décision des régulateurs est attendue pour la fin du 2^{ème} trimestre de 2021 concernant les tarifs des activités non récurrentes des services de gros.

Le nombre de connexions VOO louées par Orange continue de croître.

4.2. Arrivée d'un quatrième opérateur mobile

L'arrivée d'un quatrième opérateur mobile n'est pas, sur base des informations actuelles, attendu dans le secteur des consommateurs. Selon les informations disponibles à ce stade, seul un opérateur ayant un focus sur le marché B2B a marqué son intérêt pour déployer des réseaux locaux 5G dans le segment professionnel pour des applications particulières.

4.3. Arrivée d'une nouvelle interface pour les décodeurs .Evasion

Une nouvelle interface pour les décodeurs .Evasion est attendue dans les prochains mois. Elle devrait améliorer l'expérience utilisateur, mieux promouvoir les services VOD et étendre les applications ou services payants disponibles sur la plateforme de télévision interactive .Evasion.

4.4. Evénement récent – crise COVID-19

La crise du Covid-19 n'a pas été sans incidence sur les activités du pôle Télécommunications et Médias ; ces activités étant considérées comme essentielles par les autorités, elles ont donc fait l'objet de beaucoup d'attention pour en assurer la continuité, ce qui a été parfaitement assuré par les équipes en particulier techniques de VOO.

Cette crise sanitaire a légèrement impacté le compte de résultats de l'activité VOO en 2020 :

1. Baisse du chiffre d'affaires estimée à -5.0 mio EUR
 - Baisse de 30% des ventes d'abonnements suite à la fermeture de certains canaux de ventes pendant le confinement (ex : les Boutiques) ;
 - Report du repricing : le repricing annuel des packs a été postposé de juillet 2020 à octobre 2020 ;
 - Consommations mobile & internet offertes à tous les abonnés pendant le confinement ;
 - Arrêt de la facturation des frais de rappels imposé par l'IBPT pendant le confinement.



2. Baisse des coûts estimée à un peu moins de 2 mio EUR

- Chômage temporaire au niveau du call center administratif et au niveau des boutiques ;
- Diminution des coûts de roaming liée à la baisse des déplacements à l'étranger ;
- Dépenses spécifiques liées à la crise sanitaire (balisage, plexiglass, licences pour télétravail, masques, gels hydroalcooliques, ...)

3. Impact sur les investissements :

La crise sanitaire a engendré un retard dans les délais de mise en œuvre de certains investissements notamment par le report de projets.

5. Présentation des comptes annuels

5.1. Bilan, Compte de résultats, affectation du résultat

A. Bilan et compte de résultats

Bilan :

Le total du bilan de VOO SA s'élève 1.053.530.164,57 €.

Les principales rubriques de l'actif sont :

- Les actifs immobilisés à hauteur de 848.148.173,49 € comprenant principalement des actifs immobilisés incorporels et corporels pour 99.498.325,54 € et 728.196.545,55 € (respectivement et des immobilisations financières pour 20.453.302,40 €
- Stocks et commandes en cours d'exécution : 5.746.417,18 €
- Les créances à un an au plus : 156.342.166,02 € (dont 113.382.458,06 € de créances commerciales et 42.959.707,96 € d'autres créances. Ce poste 'autres créances' reprend le montant de cash-pooling entre les sociétés du groupe pour un total de 38.895.158,72 €.
- Les valeurs disponibles : 19.237.931,71 €
- Les comptes de régularisation : 24.055.476,17 €

Les principales rubriques du passif sont :

- Le capital de 623.334.276,59 € représenté par 6.233.342 actions
- La réserve légale pour 591.397,04 €
- Le bénéfice reporté : 11.236.543,85 €
- Les provisions pour autres risques et charges : 3.711.617,81 €



- Les dettes à plus d'un an : 93.699.249,60 € comprenant 6.726.903,22 € de dettes de location financement, 86.652.408,56 € de dettes aux établissements de crédit et 319.937,82 € d'autres dettes
- Les dettes à un an au plus : 314.343.121,11 €, dont 22.463.206,11 € de dettes à plus d'un an échéant dans l'année, 6.600.000,00 € de dettes financières, 199.491.256,93 € de dettes commerciales, 7.821.363,09 € de dettes fiscales, salariales et sociales et 77.967.294,98 € d'autres dettes.
- Les comptes de régularisation : 6.613.958,57 €

Compte de résultats :

Le montant des ventes et prestations s'élève à 558.000.598,86 €

- Chiffre d'Affaires : 379.088.239,46 €
- Production immobilisée : 106.376.948,53 €
- Autres produits d'exploitation : 72.066.870,96 €
- Produits d'exploitation non récurrents : 468.539,91 €

Le coût des ventes et des prestations d'un montant de 543.766.371,20 € se décompose comme suit :

- Approvisionnement et marchandises : 5.038.820,65 €
- Services et biens divers : 320.325.171,29 €
- Rémunérations et charges sociales : 40.940.598,12 €
- Amortissements, réductions de valeur et provisions : 114.054.233,02 €
- Réduction de valeur sur créances commerciales : 2.710.535,70 €
- Provisions pour risques et charges : 3.588.172,81 €
- Autres charges d'exploitation : 42.042.324,42 € (essentiellement des droits d'auteurs pour 40.236.556,63 €)
- Charges d'exploitation non récurrentes : 15.066.515,19 €

Le résultat d'exploitation se solde par un bénéfice de 14.234.227,66 €

Le résultat financier se solde par un résultat négatif de 911.343,51 €

Le résultat de l'exercice avant impôts se solde par un bénéfice de 13.322.884,15 €.

Le bénéfice après impôts s'élève à 9.877.584,23 €.

B. Affectation du résultat

Résultat de l'exercice : 9.877.584,23 €

Bénéfice reporté de l'exercice précédent : 1.852.838,83 €

Dotation à la réserve légale : 493.879,21 € (soit 5% du résultat de l'exercice)

Bénéfice à reporter : 11.236.543,85 €



5.2. Risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

Voir point 4 ci-dessus

5.3. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant

5.4. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de VOO SA

Voir point 4 ci-dessus

5.5. Activités en matière de recherche et développement

Des efforts soutenus au sein des équipes techniques de VOO sont déployés afin de permettre à la société de rester à la pointe des technologies numériques en télévision, internet, et mobile.

5.6. Existence de succursales

Néant.

5.7. Informations sur l'usage d'instruments financiers

Néant.

Ensuite, nous vous informons que :

- Il n'y a pas d'intérêt opposé d'administrateurs et d'actionnaires.
- Les règles d'évaluation ont été adaptées après revue par le commissaire aux comptes, et sont reprises en annexe

Nous vous prions de bien vouloir approuver les comptes annuels présentés ainsi que la proposition d'affectation du résultat et de bien vouloir donner décharge aux administrateurs ainsi qu'au commissaire pour leur mission menée au cours de l'exercice écoulé.

Liège, le 25 juillet 2021

Pour l'organe de gestion,

Jean-Pierre HANSEN
Administrateur

DocuSigned by:
Jean-Pierre Hansen
E8966E29C17440A...

DocuSigned by:
Witmeur Renaud
8B66F8CBBBD9D409...
Renaud WITMEUR
Administrateur



VOO SA

Rapport du commissaire
31 décembre 2020

VOO S.A.

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

(COMPTES ANNUELS)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de VOO S.A. (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable. Ce rapport fait suite au rapport de carence que nous avons émis, en l'absence de convocation de l'assemblée générale avant le 30 juin 2021.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 20 mai 2021, conformément à la proposition de l'organe d'administration après accord du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2020. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de VOO SA durant un exercice.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 1.053.530.164,57 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 9.877.584,23.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres points

Les comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été audités par un autre commissaire qui a exprimé dans son rapport en date du 14 août 2020, une opinion sans réserve sur ces comptes annuels ;

Vu notre désignation tardive pour le contrôle de l'exercice 2020, nos travaux de validation sur les inventaires ont été limités. Ceci ne remet pas en cause notre opinion ;

Nous souhaitons également attirer votre attention sur le fait qu'au moment de la signature de notre rapport un consultant externe a été désigné pour rédiger un manuel de procédures au niveau du groupe et renforcer le système de contrôle interne.

AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM InterAudit is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in his own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM InterAudit SC - réviseurs d'entreprises - Siège social : chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles
interaudit@rsmbelgium.be - TVA BE 0436.391.122 - RPM Bruxelles Société civile à forme commerciale

Member of RSM Toelen Cats Dupont Koevoets - Offices in Aalst, Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
- Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
 - ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
 - ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
 - ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des Sociétés et des Associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des Sociétés et des Associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des Sociétés et des Associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative aux documents à déposer conformément à l'article 3 :12, § 1er, 9° du Code des Sociétés et des associations

Les documents suivants, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1, 9° du Code des Sociétés et des Associations reprennent - tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu – les informations requises par ce Code et ne comprennent pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mission :

- un rapport de rémunération donnant un aperçu, sur base individuelle, du montant des rémunérations et autres avantages, tant en numéraire qu'en nature, accordés directement ou indirectement, pendant l'exercice social faisant l'objet du rapport de gestion.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer conformément à l'article 3:12 du Code des Sociétés et des Associations traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et ne comprend pas d'autres incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission. Au vu de la crise COVID-19, les informations relatives aux formations sont considérées comme résiduelles, raison pour laquelle aucun montant n'a été renseigné.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

N°	BE 0696.668.549		C-cap 10
----	-----------------	--	----------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	460,6	332,4	128,2
Temps partiel	1002	39	17,3	21,7
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	491	345,6	145,4
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	756.121	551.101	205.020
Temps partiel	1012	50.642	22.380	28.262
Total	1013	806.763	573.481	233.282
Frais de personnel				
Temps plein	1021	38.442.010	29.227.829	9.214.181
Temps partiel	1022	2.498.588	1.150.068	1.348.520
Total	1023	40.940.598	30.377.897	10.562.701
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	861.383	611.030	250.352

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	410	285	125
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	641.727	453.238	188.489
Frais de personnel	1023	29.518.256	21.519.032	7.999.224
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	327.780	229.522	98.258

N°	BE 0696.668.549		C-cap 10
----	-----------------	--	----------

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (SUITE)

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	481	36	509,4
110	480	36	508,4
111	1		1
112			
113			
120	346	13	355,7
1200	1		1
1201	186	6	190,4
1202	70	5	74
1203	89	2	90,3
121	135	23	153,7
1210			
1211	67	15	79,2
1212	30	4	33,3
1213	38	4	41,2
130	219	13	229,5
134	262	23	279,9
132			
133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour la société

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
150	13	
151	25.242	
152	806.585	

N°	BE 0696.668.549		C-cap 10
----	-----------------	--	----------

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	101		101
210	100		100
211	1		1
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	38	3	40,6
310	36	3	38,6
311	2		2
312			
313			
340			
341			
342	2		2
343	36	3	38,6
350			

N°	BE 0696.668.549		C-cap 10
----	-----------------	--	----------

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	



Rue Louvrex, 95
4000 Liège
TVA BE 0696 668 549

VOO S.A.
Société Anonyme
Siège social : rue Louvrex, 95 à Liège
T.V.A. BE 0696.668.549
« la Société »

RAPPORT DE REMUNERATION

EXERCICE COMPTABLE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

Chers Actionnaires,

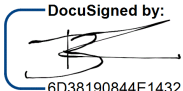
Conformément aux dispositions de l'article 3 :12, §1^{er}, 9° du Code des Sociétés et des Associations, nous avons l'honneur de vous soumettre, par la présente, un rapport de rémunération donnant un aperçu, sur une base individuelle, du montant des rémunérations et autres avantages, tant en espèces qu'en nature, accordés directement ou indirectement, pendant l'exercice social, aux administrateurs pour ce qui concerne leur mandat en tant que membre du Conseil d'Administration, par la Société ou une société qui fait partie du périmètre de consolidation de cette société.

A cet égard, nous vous informons qu'aucune rémunération ni avantage n'a été attribué aux Administrateurs de VOO SA pour l'exercice social 2020 que ce soit par la Société elle-même ou une société qui fait partie de son périmètre de consolidation.

Pour l'organe d'administrateur :

DocuSigned by:

8B66F8CBB9D409...
Renaud WITMEUR,
Administrateur

DocuSigned by:

6D38190844E1432...
Bernard THIRY,
Administrateur



Rue Louvrex, 95
4000 Liège
TVA BE 0696 668 549

VOO S.A.
Société Anonyme
Siège social : rue Louvrex, 95 à Liège
T.V.A. BE 0696.668.549
« la Société »

RAPPORT DE REMUNERATION 2020 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article L6421-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (le « CDLD »), le Conseil d'Administration de la SA VOO (« VOO » ou la « Société ») établit annuellement un rapport de rémunération écrit reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus dans le courant de l'exercice comptable précédent, par les mandataires, les personnes non élues et les titulaires de la fonction dirigeante locale.

Ce rapport, adopté par le Conseil d'Administration, est joint au rapport de gestion sur les comptes statutaires 2020 établi par les Administrateurs, est mis à l'ordre du jour de l'Assemblée générale du premier semestre de chaque année et fait l'objet d'une délibération.

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	0696.668.549
Type d'institution	Société à participation publique locale significative
Nom de l'institution	VOO SA
Période de reporting	2020

	Nombre de réunions
Assemblée générale	1
Conseil d'administration	4 (dont 3 sur consultation électronique)
Autre organe (+ dénomination exacte) #...	Néant

Membres du Conseil d'administration

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Administrateur	WITMEUR, Renaud	Non rémunéré	N/A	N/A	- Administrateur de ACM S.A. : mandat non rémunéré - Administrateur de BeTV S.A. : mandat non rémunéré - Administrateur-délégué de WBCC S.A. : mandat non rémunéré	75 %
Administrateur	LEVAUX, Laurent	Non rémunéré	N/A	N/A	- Administrateur de ACM S.A. : mandat non rémunéré - Administrateur de BeTV S.A. : mandat non rémunéré - Président de WBCC S.A. : mandat non rémunéré	75 %
Administrateur	THIRY, Bernard	Non rémunéré	N/A	N/A	- Administrateur de ACM S.A.: mandat non rémunéré - Administrateur de BeTV S.A. : mandat non rémunéré	100 %
Administrateur	HANSEN, Jean-Pierre	Non rémunéré	N/A	N/A	- Administrateur de ACM S.A. : mandat non rémunéré - Administrateur de BeTV S.A. : mandat non rémunéré	75 %
Total général	4					

NB : Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de chaque organe de gestion et le taux de présence de chacun d'eux, par organe, sur la période de reporting.

Titulaires de fonction de direction

Fonction⁹	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute¹¹	Détail de la rémunération annuelle brute¹²	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Fonctionnaire dirigeant local EVP VOO (jusqu'au 17/08/2020)	DONVIL, Jozef	Aucun montant versé à l'intéressé par VOO SA - Rémunérations versées par NETHYS SA pour un montant de 386.806,02€ -	▪ 195.498€ – rémunération périodique ▪ 183.698€ rémunération non périodique ▪ 7.610,02€ avantage en toute nature	- Président de Applications Câble Multimédia (jusqu'au 01/10/2020) : NR - Administrateur de Be TV (jusqu'au 01/10/2020) : NR - Administrateur de Wallonie Bruxelles Contact Center (jusqu'au 01/10/2020) : NR
Fonctionnaire dirigeant local – CEO (à partir du 17/08/2020)	TRAGGIO, Christopher	100.440,14€	Rémunérations mensuelles, primes de fin d'année, pécule de vacances	
Total rémunérations		487.246,16 €		

Commentaires éventuels

Au montant de la rémunération annuelle brute indiquée dans le tableau ci-dessus, s'ajoutent, une assurance-groupe (identique à celle de l'ensemble du personnel) et des titres repas jusque novembre 2020.

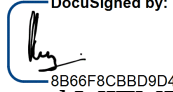
⁹ Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que le staff de direction de cette dernière.

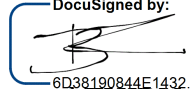
¹¹ Indiquer la rémunération totale annuelle brute indexée, comprenant toutes sommes en espèces et tous avantages évaluable en argent.

¹² Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (sommes en espèces, autres avantages éventuels conformément aux règles reprises à l'annexe 4 au présent Code).

Liège, le 19 mai 2021.

Pour l'organe d'administrateur :


8B66F8CBB9D409...
Renaud WITMEUR,
Administrateur


6D38190844E1432...
Bernard THIRY,
Administrateur